

L A

SEMAINE RELIGIEUSE

D E

QUEBEC

Propriétaire Rédacteur :

L'abbé D. GOSSELIN

SOMMAIRE :

Le Denier de Saint-Pierre.—La première communion.—Consultations.—Mgr Besson.—Chronique de la semaine.—Nécrologie—Calendrier et Quarante-Heures.—Nouvelles religieuses.—Petite chronique.—Un épisode inédit de la Commune de Paris.

LE DENIER DE SAINT-PIERRE.

L'année jubilaire de Léon XIII vient de s'achever. Il est impossible d'être les témoins de démonstrations plus grandioses et plus brillantes. Les peuples et les monarques ont tenu à honneur de figurer dans ce concert universel, et les députations se sont succédé, sans interruption, pour acclamer le Pape-Roi.

Mais ces fêtes, quelque consolantes qu'elles aient été pour les cœurs catholiques, n'ont changé en rien la situation de l'auguste Prisonnier du Vatican. Le flot des pèlerins s'est retiré lentement, et les peuples et les rois l'ont laissé dans le cercle de fer que ses bourreaux resserrent de plus en plus. C'est ce qu'il importe à ses enfants de ne pas perdre de vue ; cet oubli serait criminel.

On lit dans la Sainte Écriture que Jésus revenant à Jérusalem, le lendemain de son entrée triomphale dans cette ville, eut faim. S'étant approché d'un figuier près du chemin, et n'y ayant trouvé que des feuilles,

il prononça l'anathème suivant : " Qu'à jamais ne naisse aucun fruit de toi ! Et à l'instant le figuier sécha ". (1)

Comme Celui dont il est le Vicaire sur la terre, le Pape n'est pas à l'abri des nécessités de la vie et des vicissitudes humaines. De même que le Christ eut faim, de même aussi le Pape-Roi est dans le besoin.

Il est dans le besoin, depuis que son patrimoine a été usurpé, depuis que sa capitale a été envahie par les Vandales partis du nord de l'Italie et montant la garde aux portes de sa prison.

Et d'où lui viendra une assistance qu'il ne peut plus guère attendre des puissances modernes, qui ne ressemblent que trop au figuier maudit par le Christ ? Ce secours dont il a besoin plus que jamais, c'est le *Denier de Saint-Pierre* qui doit continuer à le lui fournir. Depuis plus de vingt-cinq ans, cette ingénieuse institution due à la piété filiale, ne cesse de verser dans le trésor pontifical les sommes nécessaires à la subsistance du Vicaire de Jésus-Christ. Quel glorieux privilège pour des enfants, que celui d'être appelés à assister un Père à qui d'indignes spoliateurs ont à peine laissé une pierre où reposer sa tête !

Et nous catholiques du Canada, et de l'Archidiocèse de Québec en particulier, ne

(1) S. Matth., XXI, 18.